



## Communiqué de presse

19 avril 2017

# L'EPF-Smaf Auvergne apporte son soutien à Craponne-sur-Arzon pour redynamiser son centre-bourg

*Ce mercredi 19 avril 2017, la commune de Craponne-sur-Arzon et l'EPF-Smaf Auvergne ont signé une convention pour des opérations d'ensemble. Elle permettra à la commune d'être accompagnée par l'Etablissement dans la maîtrise du foncier nécessaire à la mise en œuvre de son programme de redynamisation de centre-bourg.*

Le centre-bourg de Craponne-sur-Arzon connaît un phénomène de désertification. Les logements anciens sont inadaptés à la demande des nouvelles populations et le niveau de services ne permet plus d'attirer de nouveaux résidents dans le centre ancien. Ce phénomène entraîne des problèmes d'habitat insalubre, une vacance des logements et une perte d'activités économiques et de services. Il est urgent et vital pour Craponne-sur-Arzon de reconquérir son noyau urbain par de nouvelles formes d'habitabilité.

La commune a donc lancé un appel à candidature pour l'étude et l'élaboration d'un schéma de revitalisation et de sauvegarde du centre-bourg afin d'enrayer ce phénomène de désertification et de se projeter dans une démarche globale, concertée, longue et ambitieuse de reconquête de son centre urbain.

L'EPF-Smaf Auvergne sera présent pour accompagner la commune dans ce projet au travers d'un financement spécifique. Il assurera les acquisitions des biens immobiliers bâtis ou non-bâtis nécessaires au projet, ainsi que la gestion des travaux et notamment de la démolition de certains bâtiments.

### CONTACTS

Maire de Craponne-sur-Arzon  
Laurent Mirmand  
04.78.57.82.82

EPF-Smaf Auvergne  
Charlotte Alvarez, chargée de  
communication  
04.73.29.41.65